

**PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU BUDGET 2023
CE 20^e JOUR DE DÉCEMBRE 2022, À 19H30**

Le conseil de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu siège en séance extraordinaire ce 20^e jour de décembre 2022.

Étaient présents : Monsieur François Berthiaume, maire
Monsieur John Bradley, conseiller
Monsieur Alain Lavallée, conseiller
Madame Annie Houle, conseillère
Monsieur Réal Déry, conseiller
Madame Marie-Claude Racine, conseillère
Monsieur Maurice Rolland, conseiller

Madame Sylvie Burelle, directrice générale assistait également à la séance.

R-166-2022 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié à tous les élus tels que requis et le quorum est respecté.

Monsieur le maire François Berthiaume constate le quorum et ouvre la séance à 19h00.

R-167-2022 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Marie-Claude Racine, appuyé par madame Annie Houle et résolu unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Monsieur le maire présente à l'assemblée les prévisions budgétaires pour l'année 2023.

R-168-2022 Adoption du budget 2023

Attendu les dispositions de l'article 954 du Code municipal concernant l'adoption du budget

Attendu la présentation du budget 2023 déposé et présenté séance tenante ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Maurice Rolland et résolu unanimement résolu que le budget pour l'exercice 2023, comportant des dépenses 5 109 460\$ et des revenus égaux, soit adopté tel que présenté.

**R-169-2022 Adoption du plan triennal d'immobilisations
2023-2024-2025**

Considérant les dispositions de l'article 953.1 du Code municipal concernant le plan triennal des immobilisations ;

Considérant la présentation du plan triennal des immobilisations 2023-2024 et 2025 déposé et présenté séance tenante ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Lavallée, appuyé par madame Annie Houle et résolu unanimement résolu que le plan triennal des immobilisations, pour les années 2023-2024 et 2025 soit adopté tel que déposé et présenté.

R-170-2022 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par monsieur John Bradley, appuyé par monsieur Maurice Rolland et résolu unanimement résolu que la séance extraordinaire du conseil soit levée.


François Berthiaume
Maire



Sylvie Burelle
Greffière-trésorière et directrice générale